Bulletin d'inspection du 10 mai 1976

Numéro d'inventaire : 2016.60.4
Auteur(s) : Janine Alleaume Gosset
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Période de création : 4e quart 20e siècle
Date de création : 1976
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Formulaire imprimé recto-verso rempli à la machine à écrire.
Mesures : hauteur : 27 cm ; largeur : 21 cm
Notes : Inspection effectuée dans une section préparatoire, classe d'application de l'école Albert Camus à Mont-Saint-Aignan.
Mots-clés : Rapports d'inspection
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Cours préparatoire
Autres descriptions : Langue : français.
Nombre de pages : non paginé [2 p.]

DÉPARTEMENT de la SEINE-MARITIME

CIRCONSCRIPTION Directrice ENG

COMMUNE MT ST AIGNAN

NOM de l'ÉCOLE A CAMUS

BULLETIN D'INSPECTION du 10 mai 76

M (1) Madame GOSSET Janine

Née (2) Alleaume

Date et lieu de naissance 7.02.29
Bosc. Roger en Roumois 27

SITUATION ADMINISTRATIVE (3)		TITRES (3)
~~Direct~~ .~~classes~~	Titulaire 11 .échelon	~~BE~~ - ~~BS~~ - Bacc.
Chargé ~~d'école~~	~~Stagiaire~~	Certificat d'Aptitude C P E M
Adjoint	~~Remplaçant~~	CA d'Appl.

1. Organisation pédagogique

Classe-Cours-Section	Inscrits	Présents	Observations (4)
CP	23	23	25 présents le jour de ma visite en raison de la répartition ~~des~~ des élèves d'1 institutrice absente.

2. Organisation matérielle

Tenue de l'école ~~(pour les directeurs~~ et chargés d'école)

Tenue de la salle de classe

Tenue des registres

3. Tenue générale, discipline, fréquentation

Bonne fréquentation dans l'ensemble ~~, le pourcentage relativement~~ élevé d'absences en novembre (5,18 %) et février (6,92 %) s'explique par des maladies des enfants.

4. Œuvres ~~post~~ et ~~périscolaires~~

5. Résultats aux examens

Bon niveau

6. Préparation de la classe

Tableaux réglementaires Tenus.

Journal de classe et fiches

(1) « Monsieur, Madame ou Mademoiselle » suivi des nom et prénom usuel.
(2) Pour les institutrices mariées ou veuves, indiquer le nom de jeune fille.
(3) Rayer les indications inutiles et compléter s'il y a lieu.
(4) Indiquer notamment le nombre de retardés.

Pour information.